



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18544>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-18544**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-12760

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de l'Isère

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22380001200013

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation des travaux de réhabilitation des bassins de l'axe de Bièvre sur la Route Départementale 119 entre les communes de Colombes et de La-Cote-Saint-André

Code CPV principal - Descripteur principal : 45200000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les travaux concernent : L'amélioration des équipements hydrauliques et de l'étanchéité des bassins : création de cloison siphonide en béton, pose de vanne a crémaillère, suppression ou condamnation des séparateurs hydrocarbures, remplacement des systèmes de manoeuvres des vannes, création d'ouvrage en génie civil, reprise de l'étanchéité de bassin amélioration de l'accessibilité des bassins pour l'entretien : création de passage piéton, création de cheminement béton pour véhicule en fond de bassin, mise en place d'escaliers ou d'échelles, création de piste d'entretien en grave. Mise en place de signalétique adaptée

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 01/03/2024 à 17h00, lire 15/03 /2024 à 17h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/02/2024